

Tout savoir sur le régime social des dirigeants d'entreprise

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

Public concerné :

Notaires et collaborateurs

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier le régime social du dirigeant selon le type de sociétés
- Mesurer les impacts du choix du statut sociétal sur le régime social du dirigeant
- Comprendre le fonctionnement des différents régimes
- Être à jour de l'actualité notamment en ce qui concerne les dirigeants de SEL

Contenu :

Statut social du dirigeant d'entreprise

- Définition du dirigeant d'entreprise : entrepreneur individuel et mandataires sociaux
- Statut social du dirigeant : travailleur non-salarié ou assimilé-salarié
- Conséquences de ce statut sur les cotisations sociales

Le régime social des travailleurs non-salariés

- Champ d'application
- Notion de gérance majoritaire, égalitaire et minoritaire
- Calcul et modalités de paiement des cotisations sociales
- Cas spécifique des dividendes perçus par le travailleur non salarié

Le régime social des assimilés-salariés

Champ d'application

Calcul et modalités de paiement des cotisations sociales

Différences avec le régime social des travailleurs non-salariés

Comparatifs chiffrés entre les deux régimes : SASU/SAS vs EURL/SARL

Les changements récents intervenus dans les SEL : fiscalité des rémunérations des dirigeants de SEL

V – Les changements récents intervenus dans les SEL : fiscalité des rémunérations des dirigeants de SEL

Prérequis :

Pas de prérequis exigés. Des bases en droit des sociétés permettent toutefois de suivre cette formation plus confortablement.

Modalités d'exécution

Formation à distance

Modalités pédagogiques

Type de formation : EN INTER, en distanciel

Durée de la formation : 3,50 heures

Exemple et cas pratiques illustrant la théorie

Modalités Techniques

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Prérequis de connexion à la visioconférence

Le stagiaire doit disposer d'une connexion à internet de qualité, de haut-parleurs (ou d'un casque), d'un micro et d'une webcam (optionnel).

Si vous n'êtes pas abonné à la visioconférence ADSN :

Avant le stage en visioconférence, téléchargez, et installez, le logiciel LifeSize Vidéo disponible sur : <http://visio.notaires.fr>

Pour les utilisateurs d'outils iOS (Mac, Iphone, Ipad), vous pouvez utiliser le logiciel gratuit StarLeaf téléchargeable sur l'App Store.

Si vous passez par un réseau d'entreprise, veuillez contacter le service client REAL au 0800 306 212 pour connaître la liste des flux à autoriser.

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et

compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation